

Le débat sur l'amendement Drew, comme sur la motion principale fut l'occasion d'exprimer une foison d'observations et d'opinions. Des voix dissidentes se firent entendre: deux ou trois nationalistes québécois soulevèrent des objections acerbes; on critiqua, une fois de plus, la façon dont l'union avait été réalisée. Dans l'ensemble, cependant, les députés non seulement accueillirent Terre-Neuve avec chaleur, mais ils continrent toute tentative visant à faire traîner les délibérations, de sorte que l'amendement de George Drew fut battu le 16 février par 140 voix contre 74. Le lendemain, le projet de loi fut entériné par les deux Chambres du Canada; l'assentiment royal fut accordé le 18 février. Le 21 février, la Commission gouvernementale approuva également les *Termes de l'Union* à Terre-Neuve, ce qui laissait maintenant au Parlement britannique toute latitude pour modifier officiellement l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* en mars.

#### CRÉPUSCULE ET AUBRE

Une fois les *Termes de l'Union* entérinés par le Parlement canadien, on pouvait dès lors prévoir les mesures officielles pertinentes à l'adhésion de Terre-Neuve le 31 mars, date fixée par l'accord de décembre. Le 21 février, le haut commissaire du Canada, C. J. Burchell, informa son ministre à Ottawa que, selon lui, «plus discrète se fera la transition du 1<sup>er</sup> avril mieux cela vaudra pour les futures relations entre ce pays et le reste du Canada.» Il rappela à Ottawa la modeste majorité obtenue lors du référendum et il ajouta que «vous ne pouvez espérer que la vaste majorité jubile le jour où l'union deviendra un fait accompli.» Cela valait surtout, a-t-il ajouté, pour la ville de St. John's et la péninsule d'Avalon où près des deux tiers de la population avaient voté contre la Confédération.

Le haut commissariat signala une allocution qui venait d'être prononcée devant les membres de la *Patrician Association* et qui reflétait la nostalgie de ceux que n'enthousiasmait pas la modification du statut politique de Terre-Neuve. Un avocat terre-neuvien de réputation, Charles E. Hunt, avait déclaré que «la plus ancienne colonie britannique est sur le point de devenir la plus jeune province canadienne, et l'avenir s'annonce triste pour nombre de personnes plus âgées.» L'aube qui allait succéder aux «ténèbres crépusculaires» pourrait bien apporter des avantages considérables, mais aussi «un renouveau de doctrines étranges...